

N/REF : 3/06/2024 8H22 C:024972 I:34401

V/Email reçu le Lundi 03/06/2024 à 8H22

SELON DEVIS N°

CABINET HEURTIER

**6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE QUARTZ

1 RUE DE LA PASIONARIA
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 14 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 1 PASIONARIA - MME TROADEC MARIE PIERRE 04 76 01 92 05

IL S'AGIT DE MR SHAIK : 06 15 33 03 95 GARAGE N°3

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 4040007 DU 04/04/2024 D UN MONTANT DE
462 TTC

Donneur d'ordre : Mme H. JOUY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

SUITE A NOTRE VISITE SUR PLACE
CURAGE DU RESEAU HORIZONTAL DES EVACUATION D EAU USEE AU NIVEAU DES
GARAGES JUSQU'AU RESEAU PUBLIC
PREVOIR L OUVERTURE DU GARAGE 3 ET DU LOCAL POUBELLE

LE 03/06/2024
BONJOUR, POUR EFFECTUER CE CURAGE, MERCI DE NOUS DONNER LE CONTACT POUR
ACCEDER AU GARAGE NUMERO 3

LE 23/03/2026 A 09H15
CURAGE EFFECTUÉ SUIVANT LES POSSIBILITÉS DES ACCES
CONTROLE DE L'ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email en CC le 13/04/26 à 21H19 H.JOUY@HEURTIER.IMMO

AH LCOMPTER Email envoyé le 13/04/26 à 21H19 GAELLE_MAHO@PLURALIS-HABITA

AH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 13/04/26 A 21:18 MME BRITES N

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Prix global et forfaitaire	420,00	420,00
	TOTAL H.T.		420,00
	T.V.A. a 10,00%		42,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		462,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN